

COMMISSION MEDICO-TECHNIQUE

Réunion du jeudi 3 juin 2021 à 9h30 à St-Lô et en visioconférence

Invités	Présent	Excusé
Dr Beuron Frank (titulaire-secteur nord)	x	
Dr Delhostal Jean (titulaire-secteur sud)	x	
Dr Rivière Gaëlle (suppléante-secteur sud)		x
Ginette Robine (titulaire-secteur sud)	x	
Valérie Hélie (titulaire-secteur sud)	x	
Karine Deneef (titulaire-secteur nord)	x	
Mélanie Albaret (suppléante-secteur nord)		x
Charline Letouzé (titulaire-secteur centre)	x	
Audrey Chapron (titulaire-secteur centre)	x	
Marion Lefeuvre (titulaire-secteur sud)	x	
Elodie Labbey (suppléante-secteur sud)		x
Madeline Deboislore y (titulaire tous secteurs)	x	
Caroline Blot (suppléante tous secteurs)		x
Pascale Lemasle (titulaire-secteur sud)	x	
Muriel Legand (suppléante-secteur sud)		x
Nelly Diligence (titulaire-secteur centre)		x
Annick Trevel (suppléante-secteur centre)	x	
Sandrine Hureaux (titulaire tous secteurs)	x	
Audrey Ryckewaert (suppléante tous secteurs)		x
Julien Schoonheere (Chargé de la Qualité et des projets)	x	
Pierrick Martin (Directeur Général)	x	
Didier Morisset (Président)	x	

Ordre du jour

1. Présentation des objectifs chiffrés Projet de Service
2. Point sur l'image santé travail
3. Point sur les commissions
4. Point sur les groupes de travail internes et externes (MDE, ...)
5. Présentation du projet « Contraintes posturales et principes d'économie d'efforts »
6. Présentation de la fiche action « Hygiène de vie »
7. Retour sur présentation de la fusion
8. Vaccinations
9. Formation des membres CMT
10. Questions diverses

Compte rendu

1. Présentation des objectifs chiffrés Projet de Service 2020-2023

AXES	OBJECTIFS	OBJECTIFS CHIFFRES
EVRP	Développement et pérennisation sensibilisation DU	3 sensibilisations DU (webinaire ou présentiel) par an
	Faire évoluer la FE	A partir de janvier 2022, 70% des nouvelles FE avec outil image santé travail Délai de 6 mois entre la participation sensibilisation DU et la mise à jour de la FE
	Toxilist, un outil innovant	2 000 FDS associées par an (objectif déjà atteint cette année)
Postures contraignantes	Accompagner les entreprises dans la création de nouveaux postes et/ou l'acquisition de nouveaux équipements	Pas de maîtrise de la demande
	Rendre les salariés acteurs aux risques	100 salariés formés IBC ou 2S (actuellement, 2 sensi par an par formatrice avec 10 personnes par sensi)
Hygiène de vie	Sensibiliser sur le thème de l'hygiène de vie	3 sensibilisations (webinaire ou présentiel) par an au minimum
	Eveiller et informer les salariés en âge de procréer sur leur environnement de travail	Pas d'objectif chiffré
Communication	Communication autour de la santé des dirigeants	Plan de communication en cours par Hélène-Sophie : 3 informations par an (1 par secteur)
	Poursuivre l'information sur les missions du Service	1 forum d'ici 2023 (axe santé au travail – rôle des acteurs – thématiques projet de service + future réforme)
RPS	Risques psychosociaux dans la FE	3 réunions physiques avec présentation orale du nouvel outil RPS dans la FE
	Contribution à l'axe QVT du RPS	Pas d'objectif – définition des besoins
	Veille épidémiologique spécifique aux RPS	1 requête statistiques sur les thèmes vécu et satisfaction au travail par semestre

Dr Beuron constate que l'image santé travail est déjà mise en œuvre auprès des équipes et qu'il a été surpris de découvrir le nouveau modèle de la FE qui intègre ce questionnaire. Il rappelle que les médecins doivent valider les FE et leur contenu et il aurait fallu donner l'information aux médecins.

Julien Schoonheere explique que le groupe de travail se réunit le 7 juin pour un point d'étape et voir comment déployer cette information en sachant que c'est une méthode alternative pour établir la FE. Il fait savoir que cet outil aurait dû être présenté à la journée des vœux et que cette non-information peut s'expliquer par le contexte actuel.

Dr Delhostal indique qu'il n'a rien contre par rapport à l'image santé travail mais en menant une équipe, le médecin doit avoir connaissance de l'outil proposé puisque c'est un sujet avec un minimum de maîtrise à conserver.

Julien fait savoir que bon nombre de questions sont posées de manière informelle dans le cadre de la réalisation de la FE.

Concernant les RPS, le Dr Beuron indique que les échelles de satisfaction et de stress présentes dans Preventiel nécessitent de sensibiliser les équipes à les remplir car on ne peut pas sortir un chiffre qui n'a aucune valeur.

Il faut donc une discipline commune et définir les priorités pour remplir les 2 échelles aussi bien pour les médecins que pour les infirmiers ceci pour suivre un indicateur global et avoir une réelle signification du chiffre et un suivi évolutif du baromètre stress et satisfaction au travail des salariés.

Dr Delhostal indique que cela doit entrer dans une volonté épidémiologique, qu'il y a beaucoup d'items à saisir et qu'il est impossible de tous les utiliser bien que tous les sujets soient importants qu'il faut prioriser.

Les membres de la CMT approuvent ces objectifs chiffrés.

2. Point sur l'image santé travail

Plusieurs médecins sont aujourd'hui opposés à la démarche et restent dans l'attente d'une présentation orale de l'outil. Une autre question est émise, à savoir pourquoi avoir communiqué à l'ensemble des adhérents alors que nous étions encore sur une phase de tests.

Dr Beuron ajoute qu'il n'y a pas eu de présentation auprès de la CMT.

M. Martin explique qu'il n'y a rien de médical et que l'outil mis en place devra être appliqué. Il faut savoir que cet outil devait être testé sur des tablettes mais cela n'a pas pu se faire, il n'a pas pu être présenté comme prévu.

C'est un outil simple de discussion à destination des adhérents qui permet d'aborder la santé au travail et la présentation s'effectuera dans le cadre des réunions de secteurs des médecins.

C'est une innovation du Service et pour l'instant on attend les avis pour rendre cet outil plus performant en sachant qu'il n'est pas beaucoup déployé.

3. Point sur les commissions

➤ Commission EvRP-FE :

Dernière réunion : 22 avril 2021

La commission EvRP a aujourd'hui pour principal objectif le lien entre les différentes démarches mises en œuvre ou à venir dans le Service : DU, FE, Image Santé Travail, Relais de Prévention... L'idéal serait d'avoir informatiquement un visuel unique regroupant l'ensemble des informations.

➤ Commission TMS :

Dernière réunion : 6 avril 2021

Intentions de projet ou travaux en cours de la commission :

- Retours sur les différentes formations suivies par certains membres de la commission ;
- Recensement par mail des actions menées au sein des équipes en cours afin d'adapter une réponse aux entreprises au plus près des besoins ;
- Présentation lors de la prochaine réunion de l'action de Pascale LEMASLE (coaching au poste), la commission pourra ainsi apprécier l'opportunité et la faisabilité d'un déploiement à l'échelle du Service. Charline Letouzé et Karine Deneef vont présenter les outils utilisés pour les PRAP ;
- Réflexion quant à la déclinaison de la sensibilisation « minute » dispensée par Françoise LANIECE sur l'hydratation en entreprise ;
- Projet de « mini » PRAP.

➤ Commissions CMR :

La commission CMR ne s'est pas réunie durant la période pandémique.

Prochaine réunion : 15 juin 2021.

L'objectif est de faire aboutir le projet initialisé sur les salariés en âge de procréer. Sur ce projet, dont l'objectif est de dégager une conduite à tenir pour les équipes, l'une des interrogations du groupe est la mise en évidence des substances préoccupantes dans la fiche d'entreprise.

Dr Delhostal indique une modification réglementaire sur les huiles usagées et les échappements et demande si la commission a eu cette information ?

Julien Schoonheere répond que oui et que la liste des SIR catégories A et B a été mise à jour.

A noter que Gaëlle RIVIERE quitte la commission CMR. Dans l'attente d'un nouveau médecin au sein de la commission, elle en reste l'interlocutrice pour toute prise d'avis médical.

➤ Commission Hygiène de vie :

Dernière réunion : 6 mai 2021

Partant d'une feuille blanche, la commission a formalisé sa première intention de projet présentée à cette CMT : sensibiliser les salariés soumis à des horaires atypiques et/ou des postes de sécurité aux 4 piliers de l'hygiène de vie

(alimentation, sommeil, addictions et activité physique sportive). Sur ce dernier thème, un rapprochement avec la commission TMS a été amorcé. L'objectif de la commission est de trouver des moyens alternatifs au traditionnel powerpoint pour dispenser ce premier module de sensibilisation (délai du projet : fin 2021). La commission pourrait éventuellement s'appuyer sur le groupe Innovation, rien n'est arrêté à ce stade. Le groupe intégrera Mélanie Koellsch une fois le contenu arrêté vu que nous serons sur le champ de la sensibilisation.

En parallèle, le groupe s'interroge sur l'information des employeurs sur le thème de l'hygiène de vie. En effet, ce domaine n'est généralement pas abordé par les différentes démarches mises en œuvre : FE, DU, Image Santé Travail... Le sujet reste à explorer, avec potentiellement un lien avec la commission EvRP.

➤ Commission Santé mentale :

Dernière réunion : 1er avril 2021

La commission poursuit les sensibilisations bien-être en remplaçant deux des animateurs (Julien Schoonheere et Françoise Lanièce). La première solution s'oriente naturellement vers les psychologues du Service.

Les autres projets de la commission santé mentale se traduisent par :

- L'élaboration d'un guide d'accompagnement des entreprises faisant l'objet d'une liquidation ou d'une restructuration (apport du Service du Santé au Travail)

- La mise à jour de l'annexe FE-RPS. A ce titre, les membres de la commission proposent de supprimer l'annexe telle que nous la connaissons au profit du cœur de la FE et du guide bien-être (avec mise à jour)

La commission s'interroge en parallèle sur l'outil « Baromètre Santé du dirigeant » proposé en parallèle de l'Image Santé Travail. Une prise d'avis de la commission santé mentale avant la fin de la phase de tests (septembre-octobre 2021) pourrait être opportune.

Karine Deneef précise que tous les pilotes des commissions se sont réunis le 25 mai dernier pour mettre en lien les travaux pour pouvoir être pluridisciplinaires sur plusieurs thématiques.

4. Point sur les groupes de travail internes et externes (MDE,...)

- Groupe innovation :

L'Image Santé Travail : déployé en même temps que Prév'Entreprise, l'outil suscite aujourd'hui plusieurs interrogations dont certaines seront soumises en CMT le 3 juin 2021. Cette image est à date LA valeur ajoutée de Prév'Entreprise, d'où la stratégie de déploiement mise en œuvre. L'Image Santé Travail n'est en définitive qu'une méthode alternative pour réaliser la fiche d'entreprise. Un point d'étape sera réalisé le 7 juin avec le groupe, ce sera l'occasion de planifier un complément d'information.

L'autre projet en cours est celui des relais de prévention. L'objectif est de rendre acteur un salarié de TPE/PME en ce qui concerne la prévention des risques dans l'entreprise via une formation en 4 modules. Ce salarié aurait un lien privilégié avec le Service de Santé au Travail. L'analogie peut être faite avec des membres de CSSCT de grandes entreprises. Le groupe devrait engager une phase d'essai à la rentrée de septembre, la démarche s'appuyant sur les différents outils à disposition (FE, DU, Image Santé Travail). Il peut y avoir des similitudes avec la démarche PRAP : ceci sera à intégrer dans les prérequis, au même titre que d'autres formations externes déjà suivies par le salarié intéressé pour devenir relais de prévention (dispense partielle ?). Il sera demandé à Caroline LEMARCHAND (pilote du projet) de prévoir une communication aux équipes avant toute diffusion externe. Enfin, la démarche devrait à terme être suivie par la commission EvRP.

Le groupe Innovation projetait d'engager une réflexion sur le Design Thinking, en lien avec la commission TMS (création d'un groupe mixte). Au regard de l'actualité et des projets en cours, ce sujet est pour le moment reporté.

- Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

La première réunion du groupe de travail a eu lieu comme prévu le 10 mai avec 9 participants (13 personnes dans le groupe composé de médecins, d'infirmiers, de psychologues, d'assistantes d'équipe, de l'assistante de service social et de conseillers en prévention). De riches échanges ont permis de s'accorder sur l'objectif commun d'une nouvelle organisation de la PDP et de faire un état des lieux de l'existant dans ses qualités et ses défauts. Dr Beuron fera parvenir le compte-rendu de cette première réunion.

La prochaine réunion interviendra le lundi 28 juin où il est prévu de rassembler les idées d'amélioration dans chacun des thèmes déjà évoqués dans l'état des lieux.

Dr Delhostal fait savoir qu'il y a une web conférence sur le maintien en emploi et les conditions professionnelles le 8 juin et qu'il traitera la partie médicale avec le Dr Jeanne du Service BTP.

Dr Beuron indique que des membres de la commission vont y participer et précise bien que le souhait des membres de cette commission est de réfléchir par eux-mêmes sur l'organisation du MDE.

- Trousse de secours : en cours de finalisation par Vanessa Ode et présentée au CSE en septembre (utilisation en interne et en externe).
- Mise à jour Conduite à tenir en cas d'AES : en cours de finalisation.
- Fiche conseils : avancée correcte.
- Coordination des infirmiers d'entreprise : envoi des questionnaires pour l'état des lieux, dépouillement avec le groupe de travail, procédure pour l'ouverture des droits informatiques, acquisition du matériel audiogramme, ...
- Vaccination – test PCR : travail sur la mise en place.

5. Présentation du projet « Contraintes posturales et principes d'économie d'efforts »

Karine Deneef a présenté la fiche action créée pour donner suite à plusieurs sollicitations et ainsi proposer quelque chose d'harmonieux sur le département.

C'est donc une proposition d'une démarche avec un pré-requis et un appel à volontaires sera effectué pour travailler sur le thème. C'est une sensibilisation de plus courte durée que la sensibilisation PRAP et il faut bien expliquer les différences entre les 2.

Pascale Lemasle indique que cela a déjà été fait et Julien Schoonheere précise que c'est du coaching au poste et que cela entre dans le cadre de ce qui est proposé.

Cette fiche sera donc vue en commission TMS.

6. Présentation de la fiche action « Hygiène de vie »

Cette fiche a été vue au point de la commission hygiène de vie.

7. Retour sur présentation de la fusion

Le projet de fusion SISTM-ASTB a été présenté en CMT exceptionnelle le 19 mai dernier par M. Martin et M. Morisset et le compte rendu sera bientôt diffusé.

Sandrine Hureaux demande des précisions sur l'intégration des psychologues du travail, actuellement à temps partiel, lorsque la fusion sera effectuée. Elle précise qu'un psychologue clinicien est différent d'un psychologue du travail.

M. Martin indique que la rédaction du projet de fusion est la priorité et qu'au niveau de la structure organisationnelle, les éléments ont été recueillis et que le concret commencera en septembre.

Il rencontrera chaque salarié de l'ASTB individuellement pour connaître leurs tâches mais à ce jour il y a des délais administratifs à respecter.

Karine Deneef demande si après l'automne il sera possible de communiquer entre les différences des psychologues du travail et des psychologues cliniciens ?

M. Martin répond que c'est à faire par la CMT et précise qu'il y a des compétences que l'on n'a pas au sein du service.

M. Morisset explique que la fusion a une partie administrative qui se terminera avec la 2^{ème} AG et que l'autre volet concerne l'investigation pour les métiers. Il faut donc regarder comment on peut travailler sur les complémentarités utiles en sachant que l'objectif est d'avoir la meilleure organisation en fonction de l'ensemble du Service et qu'il y aura probablement des déplacements. On aura une capacité d'enrichissement à termes et les informations seront diffusées à chaque étape.

Sandrine Hureaux ne doute pas de la complémentarité mais comme il y a une demande en interne de psychologues du travail elle fait savoir qu'elle n'a pas eu l'information de la réflexion et qu'il est important d'anticiper pour ne pas réitérer ce qui se faisait les années passées.

M. Martin explique qu'avec la phase administrative il y aura un seul Service au 1^{er} janvier 2022 et que l'harmonisation sera plus compliquée. Il faudra prendre des décisions par rapport à l'évaluation des besoins et des moyens mis en place.

Dr Delhostal indique que cela n'avait aucun lien avec la fusion lorsqu'on lui a remonté un besoin sur une compétence différente de celle que l'on a dans le domaine du psychologue du travail. L'objectif est d'être dans des cadres de prévention.

Sandrine Hureaux précise qu'il faut utiliser les compétences et travailler ensemble et fait savoir qu'elle ne fait que de la prévention dans le Service en aidant les salariés à garder leur emploi. Les psychologues du travail interviennent par rapport à l'organisation du travail et il faut définir le rôle de chacun pour être complémentaire.

M. Morisset précise qu'il a bien entendu le message et qu'il faut voir le côté positif car il y a de la complémentarité à rechercher, utile pour tous. Plus on a de compétences variées, meilleure sera la qualité d'apport que l'on va avoir.

M. Martin indique que la CMT doit continuer la réflexion car le sujet est ouvert et il faudra le conclure ou pas en sachant qu'il y a la recherche de complémentarité. Dans la fusion, il y aura l'évaluation entre l'affichage d'un poste et la réalité de leur quotidien.

Audrey Chapron fait savoir que dans le groupe PDP on parle du psychologue du travail.

M. Martin indique que le Projet de Service sera celui de SISTM et que des personnes de Vire et de Flers seront intégrées ainsi que leurs projets qu'ils sont en train de mener.

Dr Beuron soulève l'inconvénient de la structure géographique lorsque la fusion sera faite.

M. Morisset indique que des mobilités seront demandées et que la visio peut être utilisée pour éviter des déplacements en sachant que l'on est frontalier à certains endroits.

Le contact humain est important mais il faudra limiter les déplacements.

M. Morisset fait savoir que la proposition de loi est en cours au Sénat et que le vote est prévu le 6 juillet. Il y aura ensuite la commission mixte paritaire à l'automne avec un passage à l'Assemblée Nationale.

8. Vaccinations

M. Martin informe que 441 personnes ont été vaccinées à ce jour.

Des médecins du travail vont recevoir entre le 3 et 5 juin des doses de Moderna, de Janssen et d'Astra Zeneca.

Dr Delhostal indique qu'il y a des demandes de Moderna et que l'on a une incertitude sur les délais de livraison et qu'il faudra gérer les délais courts de vaccination.

M. Martin fait savoir que les 15 Services de Santé au Travail qui font l'objet de mesures expérimentales ont des retards de livraison des vaccins.

Il ne faut pas faire une grosse communication car on a aucune certitude de réception des vaccins, il faut donc être prudent. S'il y a un gros afflux de demandes, on changera les choses. Ce que veut l'Etat c'est de vacciner en entreprise mais on n'a pas assez de vaccins pour le faire et la logistique sur les vaccins n'est pas posée.

Dr Beuron indique que l'organisation retenue dans le Nord par équipe et par secteur n'est pas la plus performante.

M. Martin précise que c'est à échanger avec le médecin coordinateur car cela concerne le domaine médical et que sur les autres secteurs il y a eu des discussions entre médecins.

Dr Delhostal ajoute que dans le Sud la vaccination des salariés s'effectue quel que soit le secteur.

Dr Beuron précise que si on a les ressources, il faut s'organiser de la manière la plus efficace et pas forcément en équipes surtout que l'on va entrer dans la période des congés d'été.

M. Martin indique qu'il faut assumer notre responsabilité dans l'organisation et que c'est un sujet à reprendre avec les médecins coordinateurs et le groupe de travail vaccination que Vanessa Ode pilote.

9. Formation des membres CMT

M. Martin donnera des informations quand il en aura.

10. Questions diverses

○ Le bilan PRST 2016-2020 est disponible sur internet et Karine Deneef invite les membres à le consulter pour ensuite en discuter si besoin lors de la prochaine CMT.

M. Martin fait savoir que le PRST 4 (2021-2025) est en cours d'écriture et qu'il y a un vrai partenariat avec les compétences des Services de Santé au Travail. Il y aura certainement des appels à candidature selon les thématiques.

M. Morisset indique qu'il participera à la réunion du CROCT fin juin et pense que les candidatures interviendront en septembre-octobre. Il faudra donc y réfléchir dans le courant de l'été pour être prêt à répondre. Le travail en commun avec les autres intervenants est intéressant et les Services de Santé au Travail ont l'avantage de la proximité car ils sont sur le terrain puisqu'ils sont en contact direct avec les entreprises et les salariés presque au quotidien. Dans le cadre du PRST 3, les Services de Santé au Travail ont fourni une part importante des personnes qui ont construit, au travers des groupes de travail créés, ce PRST 3. C'est une signature de la force des Services de Santé au Travail et au niveau communication, on a ce qu'il faut pour être reconnu dans la profession. Il ne faut donc pas hésiter à proposer sa candidature et inciter d'autres collègues à le faire.

La date de la prochaine réunion est fixée au 21 octobre 2021 à 9h30